



EDITO

Dès les premiers jours de la crise sanitaire que nous traversons, les Conseils des Chevaux Régionaux ont accompagné les professionnels de toutes les composantes de la filière. L'enjeu majeur reste que nos métiers soient bien intégrés dans les dispositifs d'aides gouvernementales et régionales. À cette fin, nous nous sommes rapprochés des institutions (État, Région, Chambre Régionale d'Agriculture...) qui sont à même d'intervenir dans le domaine de l'aide économique d'urgence et avons fait de notre mieux pour vous fournir des informations validées sur les mesures adoptées.

Il y a quelques mois, les Conseils des Chevaux régionaux ont actualisé les Observatoires Économiques Régionaux qui permettent à nos institutions de mesurer avec exactitude le poids

économique et social de notre filière. Aujourd'hui, nous activons cet outil pour donner aux Conseils Régionaux une étude d'impact économique de la crise des plus précis. Vous en trouverez ici la synthèse nationale.

Il nous faut maintenant préparer la sortie de cette crise qui ne manquera pas d'avoir des répercussions à très long terme car elle aura conduit nombre de nos concitoyens à modifier leurs habitudes. Les observatoires de crise fin avril, fin mai puis en début de l'année prochaine seront de précieux atouts pour mettre en place des plans de relance de l'activité économique efficaces.

Pierre-Yves Pose

Président de la Fédération des Conseils des Chevaux

LES CHIFFRES CLÉS



PREMIERE SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE D'IMPACT

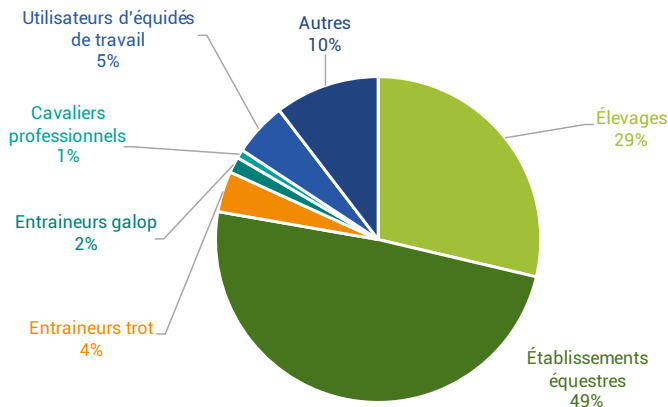
Dans le cadre de l'épidémie de coronavirus qui sévit actuellement, les Conseils des Chevaux régionaux ont réalisé une enquête auprès des professionnels de la filière équine. Cette étude a été réalisée du 6 au 27 avril 2020, afin d'évaluer les conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur les exploitations équines. Cette enquête a également permis de collecter les besoins pour y faire face.

Analyse s'appuyant sur les données suivantes :

- Enquêtes sur les données du mois de mars 2020
- Observatoires Économiques Régionaux (OER) des Conseils des Chevaux sur des données 2018
- Observatoire économique des activités équines d'EQUICER 2019, sur des données 2018

RÉPARTITION DES 1 384 RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE SUR MARS 2020

RÉPARTITION DES RÉPONDANTS PAR FAMILLE



Les OER des Conseils des Chevaux ont permis de recenser plus de 48 000 acteurs de la filière équine et de capitaliser des informations économiques précises sur 7 855 d'entre eux. Ces structures constituent le socle de notre travail sur lequel nous avons fait porter une enquête spontanée (réponses à des questionnaires personnalisés et pré-remplis adressés par mail), complétée par une enquête dirigée (en relances téléphoniques) pour compléter l'échantillonnage.

Les 1 384 répondants sont ainsi un échantillon représentatif de notre socle, nous permettant de croiser les informations de crise avec celles déjà obtenues précédemment.

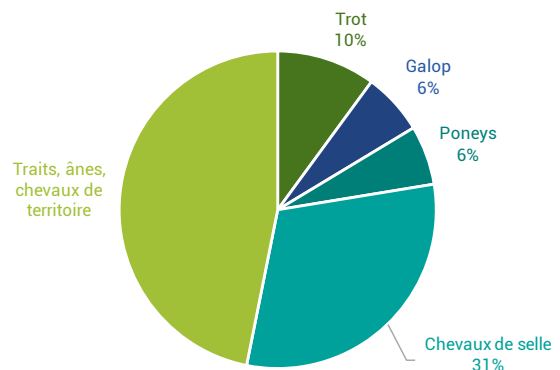
ÉLEVAGES

ÉLEVAGES – comparaison du chiffre d'affaires du mois de mars 2020 au mois de mars 2019

PENSIONS	-12%
PRESTATIONS LIÉES À LA REPRODUCTION	-36%
VENTES D'ÉQUIDÉS	-94%
GAINS CONCOURS, COURSES	-63%

EFFECTIF DE JUMENTS MISES À LA SAILLIE	-56%
EFFECTIF DE CHEVAUX EN PENSION	0

RÉPARTITION DES ÉLEVEURS



D'après l'Observatoire économique des activités équines d'Equicer, les produits moyens mensuels des éleveurs sont répartis comme suit :

	ÉLEVEURS DE GALOPEURS	ÉLEVEURS DE TROTTEURS	ÉLEVEURS DE CHEVAUX DE SPORT
PRODUIT TOTAL MENSUEL	35 724 €	21 628 €	4 876 €
PENSIONS	13 736 € (38%)	4 631 € (21%)	1 080 € (22%)
GAINS DE COURSES	4 757 € (13%)	6 187 € (29%)	
VENTES DE CHEVAUX		4 386 € (20%)	1 375 € (28%)



La crise de Covid-19 n'a pas empêché le déroulement de la 1^{ère} partie de la saison de reproduction.

- Accessibilité du marché pour les investisseurs étrangers
- Prix de ventes des chevaux qui n'auront pas pu être valorisés dans des conditions habituelles

Les principales inquiétudes des éleveurs ayant répondu à l'enquête portent sur les ventes de chevaux, tous secteurs confondus, pour plusieurs raisons évoquées :

- Questionnement sur le maintien des ventes (ventes publiques ARQANA, NASH, FENCES, rassemblements...)
- Manque de trésorerie
- Pouvoir d'achat des acheteurs

Les éleveurs de chevaux de courses de galop interrogés déclarent majoritairement avoir laissé leurs chevaux à l'entraînement.

Certains éleveurs de chevaux de sport déclarent avoir récupéré leurs chevaux (notamment les 4 ans) qui étaient à la valorisation pour les remettre à l'herbe et ainsi baisser leurs charges.

ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES

ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES	
comparaison du chiffre d'affaires du mois de mars 2020 au mois de mars 2019	
ENSEIGNEMENT	-53%
TOURISME	-73%
PENSIONS	-7%
PRESTATIONS D'ENTRAÎNEMENT	-24%
VENTES D'ÉQUIDÉS	-94%
COACHING	-71%
EFFECTIF DE CHEVAUX EN PENSION	-9%



D'après l'Observatoire économique des activités équestres d'Equicer, les produits moyens mensuels des centres équestres sont de 11 617€, dont :

- Pensions : 3 051€
- Leçons d'équitation : 7 880€

La fermeture des établissements recevant du public, le 16 mars 2020, a entraîné l'arrêt total des activités des établissements équestres (centres équestres, poneys-club, écuries de propriétaires, centres de tourisme équestre...).

Les établissements équestres ayant une majorité de chevaux d'enseignement en propriété ont une importante baisse de chiffres d'affaires. Certains parviennent à réduire leurs charges en mettant leurs chevaux et poneys à l'herbe. C'est ce que déclarent 101 des

679 établissements équestres ayant répondu à l'enquête. Pour ceux qui ne peuvent pas mettre leur cavalerie en pâture, la gestion quotidienne est plus compliquée.

Les établissements équestres font également face à un accroissement de leur charge de travail. Les propriétaires n'ayant plus accès aux établissements, les dirigeants de structures et leurs salariés doivent gérer les soins et l'activité physique indispensables au bien-être de l'ensemble de leur cheptel d'équidés.

On note que les activités liées au tourisme équestre sont les plus lourdement impactées.

Enfin, les établissements équestres n'ayant que des chevaux en pension ne relèvent pas, à ce stade, d'impacts significatifs de la crise de Covid-19 sur leur chiffre d'affaire.

ENTRAÎNEURS DE CHEVAUX DE COURSES

→ ENTRAÎNEURS DE TROT

ENTRAÎNEURS DE TROT – comparaison du chiffre d'affaires du mois de mars 2020 au mois de mars 2019	
PENSIONS	-24%
GAINS	-56%
VENTES D'ÉQUIDÉS	-100%
EFFECTIF DE CHEVAUX EN PENSION	-16%

D'après l'Observatoire économique des activités équestres d'Equicer, les produits moyens mensuels des entraîneurs de trot sont de 24 387€, dont :

- Pensions : 5 688€ (23 %)
- Gains de courses : 11 688€ (48 %)

Chez les entraîneurs de chevaux trotteurs, 70% des chevaux sont en propriété ou en location. Pour ces chevaux, la seule rémunération des entraîneurs vient des gains en courses.

Les courses étant suspendues depuis le 16 mars, l'impact sur le chiffre d'affaires des entraîneurs de trotteurs est très lourd.



→ **ENTRAÎNEURS DE GALOP**

ENTRAÎNEURS DE GALOP – comparaison du chiffre d'affaires du mois de mars 2020 au mois de mars 2019

PENSIONS	-29%
GAINS	-39%
VENTES D'ÉQUIDÉS	-86%

EFFECTIF DE CHEVAUX EN PENSION	-6%
--------------------------------	-----

D'après l'Observatoire économique des activités équestres d'Equicer, les produits moyens mensuels des entraîneurs de galop sont de 60 578€, dont:

- Pensions : 39 931€ (66 %)
- Gains de courses : 7582€ (13 %)
- Produit pourcentage entraîneur : 1342€ (2%)

→ **AU TROT ET AU GALOP**

Le chiffre d'affaires des entraîneurs est essentiellement impacté par la perte des gains de courses. Les courses ayant eu lieu jusqu'à mi-mars ont permis de maintenir un minimum de revenus en mars. La situation risque de s'aggraver en avril.

Les petites structures, avec des chevaux de qualité intermédiaire sont plus lourdement impactées puisqu'elles comptaient sur le printemps et la reprise des courses en province. La différence sera d'autant plus marquée à la reprise.

Certains propriétaires ou entraîneurs ont fait le choix de retirer des chevaux à l'entraînement pour les remettre à l'herbe.

Les entraîneurs ayant répondu à l'enquête sont très inquiets sur la reprise des courses :

- Sur la date,
- L'organisation,
- Et les allocations qui seront proposées.



UTILISATEURS D'ÉQUIDÉS DE TRAVAIL

UTILISATEURS D'ÉQUIDÉS DE TRAVAIL - comparaison du chiffre d'affaires du mois de mars 2020 au mois de mars 2019

PRESTATION DE TRACTION ANIMALE	-48%
FORMATION	-76%
TOURISME	-92%
PENSIONS	-32%
PRESTATIONS D'ENTRAÎNEMENT	-71%
VENTES D'ÉQUIDÉS	-100%
VENTES DE PRODUITS DIVERS	-75%

EFFECTIF DE CHEVAUX EN PENSION	-12%
--------------------------------	------

Les utilisateurs d'équidés de travail (Chevaux de traits, ânes et mulets, chevaux de territoires) sont particulièrement impactés par la crise sanitaire :

- Annulation de prestations touristiques de traction animale ou

d'équitation (calèches touristiques ou promenades sur des Chevaux Camargue par exemple)

- Baisse de 75 % des chiffres d'affaires liés à la vente de lait ou de produits dérivés (savons, ...)

Dans une moindre mesure, on observe l'annulation de quelques prestations de traction animale agricole, dans une période traditionnellement de forte demande (dans le maraîchage ou la vigne par exemple).



ÉVOLUTIONS DES CHARGES ET MESURES D'ÉCONOMIES

28% des répondants déclarent avoir eu des augmentations de charges liées à la crise de Covid-19. Ces augmentations sont principalement liées aux raisons suivantes :

- Augmentation des dépenses d'alimentation. Plusieurs retours qualitatifs évoquent une augmentation du coût des aliments,
- Augmentation de la charge de travail et recours à des prestataires ou à des heures supplémentaires,
- Conservation dans le cheptel de chevaux qui devraient être vendus.

Les professionnels ayant répondu à l'enquête affirment majoritairement avoir mis en place des mesures d'économies. Les deux mesures principalement mises en œuvre sont :

- La mise à l'herbe des équidés, pour 64% des répondants. Les éleveurs constituent 71% et les établissements équestres constituent 25% des répondants ayant déclarés avoir mis à l'herbe leurs équidés.
- Le recours au chômage partiel, pour 37% des répondants. Les établissements équestres constituent 71% des répondants ayant déclarés avoir recours au chômage partiel.

La majorité des répondants déclarent avoir des charges stables, même si, pour la plupart ils font face à une diminution des produits.

SYNTHÈSE

On observe des pertes d'activité économique, engendrées par la crise sanitaire et la période de confinement, sur toutes les entreprises ayant une activité directement et indirectement liée au cheval :

- **Des pertes immédiates liées à l'arrêt d'activités :** courses, compétitions équestres, enseignement, tourisme, formations, ...
- **Des pertes liées à des baisses ou des reports d'activité :** étalonnage, ventes de chevaux, maréchalerie, ventes d'aliments et d'équipements...

À ce stade, on identifie 2 grandes catégories d'impacts qui touchent les différents secteurs :

DES IMPACTS À COURT TERME :

Entraînés par l'arrêt complet des activités d'enseignement, la suspension des courses et la fermeture des ERP, touchant plus particulièrement :

- Les centres équestres qui ont surtout une activité d'enseignement
- Les entraîneurs de trot

DES IMPACTS À MOYEN ET LONG TERME :

À 6 mois, sur les ventes, à 1 an sur la prochaine saison de

reproduction, et sans doute au-delà, en lien avec les impacts sur l'économie globale et l'annulation des rassemblements de chevaux permettant la commercialisation, touchant plus particulièrement :

- Les entraîneurs de galop
- Les écuries de concours ou de valorisation de chevaux de sport
- Les éleveurs

SONT, POUR L'INSTANT, GLOBALEMENT MOINS TOUCHÉS PAR LA CRISE :

- Les écuries de propriétaires
- Maréchaux
- Vétérinaires

On pressent d'ores et déjà que la filière équine, dans toutes ses dimensions, subira sur le long terme des effets différés de la crise de Covid-19.

La situation étant évolutive, cette étude sera poursuivie, dans le temps, par de nouvelles vagues d'enquêtes. La prochaine devra permettre d'obtenir les données d'avril 2020, premier mois complet en confinement. D'autres vagues seront mises en œuvre pour évaluer les effets à 6 mois, à 1 an...

LES MESURES MISES EN PLACE POUR LA FILIÈRE

→ ÉVALUER

Les Conseils des chevaux régionaux, sur la base des Observatoires Économiques Régionaux, se sont mobilisés pour objectiver l'impact économique de la crise COVID-19 sur la filière équine dans les régions, afin notamment de fournir aux Conseils Régionaux et aux autres collectivités territoriales une évaluation précise et de proposer les mesures d'urgence d'abord, de relance demain, les plus adaptées.

→ INFORMER

Retrouvez toutes les informations depuis les sites des Conseils des Chevaux (*cliquez dans la carte sur votre région*)
<https://www.federationconseilchevaux.fr/>

Retrouvez ici les informations nationales (aides, foire aux questions...)
<https://www.federationconseilchevaux.fr/page/119-covid19>

→ ACCOMPAGNER

En partenariat avec les structures équestres régionales (Fédérations des courses, Comités Régionaux d'Équitation, Associations d'éleveurs, Délégations Territoriales de l'IFCE...), les Conseils des Chevaux répondent aux questions des professionnels et les accompagnent concrètement pour identifier leurs besoins et accéder aux aides. [Toutes les informations ici.](#)

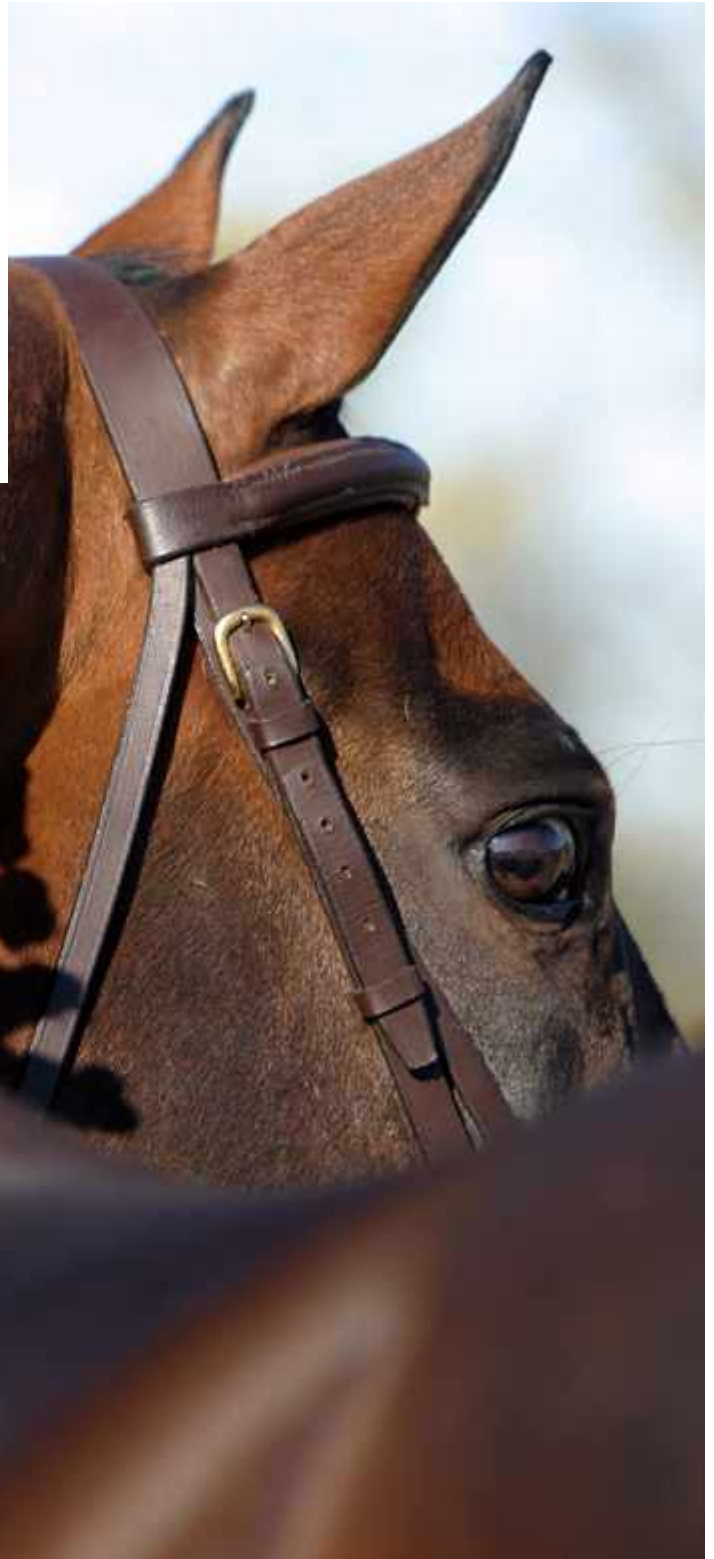


LA FÉDÉRATION DES CONSEILS DES CHEVAUX, QU'EST CE QUE C'EST ?

La Fédération nationale des Conseils des Chevaux (FCC) est la structure qui réunit les 16 Conseils des Chevaux régionaux français (13 régions métropolitaines, Nouvelle Calédonie, Antilles-Guyane et La Réunion).

SES RÔLES :

- **Accompagner** la mise en place des Conseils des Chevaux et leur fonctionnement ;
- **Fournir** des outils et **accompagner** les actions des Conseils des Chevaux autour d'une méthodologie commune ;
- **Favoriser** l'échange entre les Conseils des Chevaux et améliorer la fluidité des flux d'informations ;
- **Capitaliser** l'information ;
- **Porter et valoriser**, au niveau national, le travail effectué par les Conseils des Chevaux ; être leur **interlocuteur** auprès des institutions et organismes nationaux.



FÉDÉRATION DES CONSEILS DES CHEVAUX

17 cours Xavier Arnozan
33000 Bordeaux

federation.conseil.chevaux@gmail.com

www.federationconseilchevaux.fr